



**ADLFI. Archéologie de la France -
Informations**
une revue Gallia
Corse | 1992

Lumio – Monte Ortu

Fouille programmée (1992)

Michel-Claude Weiss



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/23001>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Michel-Claude Weiss, « Lumio – Monte Ortu » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Corse, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 08 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/23001>

Ce document a été généré automatiquement le 8 février 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Lumio – Monte Ortu

Fouille programmée (1992)

Michel-Claude Weiss

- 1 Les fouilles de 1992 au Monte Ortu portèrent sur les terrasses 4 et 8 du site, terrasses complémentaires et dont l'étude exhaustive constitue l'objectif ultime des travaux entrepris au sommet de cet éperon rocheux de la commune de Lumio.
- 2 Les extensions ouest et nord de la terrasse 8 (le reste du replat ayant déjà été décapé) ont surtout autorisé l'analyse des strates inférieures du Bronze final local, IIIb1 (base) et IIIb2, ainsi que d'une partie de la couche du Néolithique terminal IVc.
- 3 La base du niveau IIIb1 montre un sol visiblement organisé autour de rochers en place régularisés de façon à obtenir des faces verticales. Le secteur examiné correspond à l'extrémité d'un sol d'occupation ayant livré précédemment une structure de chauffe très bien conservée. Le rocher en place qui prend une bonne partie de la zone décapée en 1991 et 1992 marque la limite de l'espace fréquenté.
- 4 L'attribution au Bronze final est confirmée par la découverte de décors céramiques significatifs ; l'ornementation de cet horizon offre, entre autres, le cordon en relief impressionné, la lèvre impressionnée et le motif apenninique. L'anse coudée est attestée.
- 5 En IIIb2, la zone fouillée, située donc en bout de terrasse, intéresse également un sol d'occupation doté d'une structure de chauffe, un peu plus grande que celle du niveau sus-jacent et placée plus à l'ouest. Une sorte de cuvette de forme ovale faite de blocs de taille moyenne et prolongée par un alignement d'éléments comparables est sans aucun doute en rapport avec la structure de chauffe voisine. Les préhensions de IIIb2 sont assez remarquables avec, avant tout, le petit bouton cupulé et l'anse coudée ornée d'une double protubérance au niveau du coude. Le cordon impressionné et le cordon lisse en arc de cercle sont deux autres documents notables.
- 6 La couche IVa-IVb est une strate intermédiaire entre la séquence du Bronze final et celle du Néolithique. Quant au niveau IVc, du Néolithique terminal, il n'a fourni en 1992 que d'assez rares vestiges parmi lesquels une petite molette et un percuteur.

- 7 Le but des travaux réalisés sur la terrasse 4, était, dans la moitié ouest du replat, de décaper une aire comprise entièrement entre des rochers en place, ces derniers constituant une limite forte pour les aménagements des niveaux concernés. Plusieurs sols d'habitat furent ainsi mis au jour.
- 8 Le niveau IIa, épais, se compose de trois sols d'occupation empierrés attribuables au Bronze final. Le premier d'entre eux, IIa1, possède un foyer non appareillé, subcirculaire, directement protégé par la roche en place. Le deuxième, IIa2, aussi régulier que le précédent, livre des décors caractéristiques du Bronze final du site, par exemple le cordon en relief rapporté et digité ou encore le bord de vase à lèvre impressionnée.
- 9 Le dernier lit de pierres et blocs, IIa3, est peut-être un peu moins fourni que les deux autres. Par contre, les vestiges céramiques sont très nombreux et montrent encore des éléments typiques du Bronze final avec en particulier un motif apenninique semblable à ceux découverts dans les niveaux du Bronze terminal de la terrasse 8. Les bords sont souvent à lèvre aplatie.
- 10 L'horizon sous-jacent, IIb, ne manquerait pas d'intérêt. À la base, dans la partie nord, on observe une accumulation de blocs formant sans doute un mur qui bornerait l'espace habité, avec une interruption représentant peut-être un accès. Au sud, abritée par la roche en place, une plaque de pisé dégradée qu'isolent quelques blocs correspond à un foyer. Une surface très charbonneuse apparaît à proximité immédiate. L'ensemble du sol d'occupation est bien délimité par les rochers en place mentionnés un peu plus haut.
- 11 Les vestiges recueillis permettent de constater l'originalité du matériel de cet horizon, différent de celui des niveaux IIa (Bronze final) et IIIa (Bronze ancien) du replat, avec surtout des cordons en relief multiples, certains impressionnés. Parmi les moyens de préhension, une anse en ruban à bords nettement relevés (influence apenninique) est à remarquer. D'autre part, plusieurs documents dégagés évoquent des vestiges du Bronze moyen insulaire, par exemple le bouton de petites dimensions et la pastille en relief (Capula, couche VII). Le niveau IIb du Monte Ortu pourrait appartenir à cette phase mais une telle estimation reste à confirmer.
- 12 Enfin, un habitat du Bronze ancien caractérisé essentiellement par un dallage, habitat naturellement délimité par des rochers en place, signale le niveau IIIa. Le décapage de cette strate n'est pas terminé ; cependant, il est possible, dès à présent, d'en présenter quelques éléments. Ainsi, dans le coin sud, une épaisse plaque de pisé a accueilli du feu (nombreux fragments de charbon de bois, quelques-uns d'assez grandes dimensions).
- 13 Dans la majeure partie de la surface fouillée se développe donc un dallage fait de gros éléments, dallage plutôt régulier qui n'arrive pas tout à fait jusqu'au foyer sur pisé. On a ici un bel exemple d'utilisation de secteurs rocheux en place pour l'installation d'un habitat primitif ; certains rochers entourant l'habitat ont été régularisés.
- 14 La décoration céramique identifiée fait intervenir le motif des lignes d'impressions situées de part et d'autre d'un trait cannelé. D'assez nombreux tessons de cette couche offrent des traces de polissage. Quant au matériel de broyage, il comprend surtout deux molettes et deux galets laissant voir des traces de percussion à une extrémité.
- 15 Rappelons que la couche III du sondage 2 de cette terrasse avait été datée de 1540 ± 100 BC.

- 16 Les fouilles de 1992 au Monte Ortu ont incontestablement fait progresser notre connaissance de l'âge du Bronze du site voire du nord-ouest de l'île et ont donné l'occasion de préciser la nature de l'habitat de diverses phases de ce stade d'évolution.
-

INDEX

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtSrWQs2w2KV>

Année de l'opération : 1992

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwpx5MU2hlw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtH8P95EucZz>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtkWTHVxnZWN>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtGTWPtWn8qu>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtU9wwh3D5FE>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSZ1b47Qkjp>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtQGLpWkh9Gt>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtRGUHVhjmyb>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtNSKWqutEOs>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt2KeHPGgTne>

sujets <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDlzbGxWvTo>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbptj4SOA1W>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtJUwAaZ7Nz9>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt1DMOWvDF4j>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtEznNgQ3h63>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxs8Kml8jLw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtTN5hnP2dGJ>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtQuZiT5nYY2>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtm6uoPROlPN>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWeehA5itZ7>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDpSNLz1mSr>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrthQAINOX0GB>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtI57XGm8k1D>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtqGEHFkqA>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtnFzEJXOj2S>

AUTEURS

MICHEL-CLAUDE WEISS

Université de Corse